

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AS 33 26 0197 01

Parcelles en jardin et terre en AOC Saint Emilion

Saint-Émilion 27 a 92 ca

Vallon De Fongaban AR0197 - AR0198 - AR0218 - AR0222 - AR0223 - AR0307 - AR0310 - AR0311

Urbanisme : A,N

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :


<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **13/07/2026** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de** :

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Gironde
16, Avenue de Chavailles
CS 10235
33525 BRUGES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

A St Emilion, le *25/06/2026*
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Le Maire

Bernard LAURET